



HAL
open science

L'accord du participe passé des verbes conjugués avec 'avoir' dans plusieurs langues romanes, avec un focus sur l'occitan

Jean Sibille

► To cite this version:

Jean Sibille. L'accord du participe passé des verbes conjugués avec 'avoir' dans plusieurs langues romanes, avec un focus sur l'occitan. *Studia Linguistica Romanica*, 2021, The interlinguistic space in the Romance continuum: convergences and divergences between the Ibero-Romance and Gallo-Romance areas, 6, pp.45-78. <10.25364/19.2021.6.3>. <hal-03419418>

HAL Id: hal-03419418

<https://hal.science/hal-03419418v1>

Submitted on 8 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'accord du participe passé des verbes conjugués avec 'avoir' dans plusieurs langues romanes, avec un focus sur l'occitan

Jean SIBILLE

Laboratoire CLLE (UMR 5263)

CNRS / Université Toulouse – Jean Jaurès

jsibille@univ-tlse2.fr

Résumé : Cet article se propose de confronter un certain nombre de données sur l'accord du participe des verbes conjugués avec *aver* 'avoir' en occitan, aux données concernant l'espagnol, le catalan et le français. Nous examinons les règles d'accord du participe des verbes conjugués avec 'avoir', en espagnol, catalan, français et occitan, d'un point de vue diachronique et synchronique. Les données analysées tendent à montrer que les hiérarchies implicationnelles définies par Smith pour le catalan, et Rodríguez Molina pour l'espagnol – en termes d'évolution diachronique et/ou de fréquence en synchronie –, sont, dans leurs grandes lignes, valables pour l'occitan et le français. Les données sur l'occitan gascon, invitent à clarifier ou à approfondir certains points concernant l'ensemble des variétés romanes.

Abstract: *The agreement of the past participle of verbs conjugated with the auxiliary 'to have' in several Romance languages, with a focus on Occitan.*

The aim of this article is to confront some data on the past participle agreement of verbs conjugated with *aver* 'to have' in Occitan, with data concerning Spanish, Catalan and French. We examine the past participle agreement rules for verbs conjugated with the auxiliary 'have', in Spanish, Catalan, French and Occitan, from a diachronic and synchronic point of view. The data analyzed tend to show that the implicational hierarchies defined by Smith for Catalan, and Rodríguez Molina for Spanish are – in terms of diachronic evolution and/or frequency in synchrony – broadly speaking – valid for Occitan and French. The data on Gascon Occitan, invite us to clarify or develop certain points concerning all Romance varieties.

Introduction

[1] Jusqu'au 13^e siècle, en ce qui concerne l'accord avec le COD du participe des verbes conjugués avec 'avoir', l'ensemble des langues gallo-romanes et hispano-romanes présentent un profil similaire : l'accord y est massif, quelle que soit la position du COD (postposé ou antéposé au verbe), sans être systématique, et sans qu'on ait pu établir que les cas de non-accord soient régis par des règles claires (Jensen 1994 ; Buridant 2000¹ ; Mercier 1879 ; Badia Margarit 1962 ; Ro-

¹ Il ne nous a malheureusement pas été possible de consulter la nouvelle *Grammaire du français*

dríguez Molina 2010).

[2] À partir du 13^e siècle on assiste à des évolutions chronologiquement décalées, dans le sens d'un recul de l'accord. De nos jours, l'espagnol présente le degré le plus avancé d'évolution : le participe des verbes conjugués avec l'auxiliaire 'avoir' reste invariable dans tous les cas, et l'occitan languedocien occidental, le degré d'évolution le moins avancé (en Rouergue et en Quercy, notamment, le participe s'accorde sensiblement dans les mêmes conditions qu'au 13^e siècle). Par rapport à ces deux extrêmes, les autres dialectes occitans, le catalan et le français se situent à des niveaux d'évolution intermédiaires. Il convient, en outre, de préciser que l'espagnol et le catalan, ont généralisé l'auxiliaire 'avoir' (*haber, haver*) pour la conjugaison de la voix active et réservent l'auxiliaire 'être' (*ser, ésser*) à la conjugaison de la voix passive, alors qu'en occitan et en français, certains verbes intransitifs² se conjuguent avec 'être'. En outre, en espagnol et en catalan 'avoir' (esp. *haber*, cat. *haver* < HABERE) ne s'utilise que comme auxiliaire et a été remplacé, dans son sens lexical, par esp. *tener*, cat. *tenir* (< TENERE)³.

[3] Smith (1995 : 278-279) établit, pour le catalan, les différentes phases du recul de l'accord du participe :

- A. General agreement,
- B. Agreement with preceding direct object,
- C. Agreement with third-person clitic pronoun direct object,
- D. Agreement with third-person feminine clitic pronoun direct object,
- E. General non-agreement,

en précisant : « Significantly, we appear not to find any exception to this hierarchy ».

[4] Le but principal du présent article est de confronter un ensemble de données sur l'accord du participe des verbes conjugués avec *aver* 'avoir' en occitan, aux données concernant l'espagnol, le catalan et le français. Une étude sur l'ensemble des variétés romanes du point de vue de l'accord du participe des verbes conjugués avec 'avoir', dépasserait largement le cadre d'un simple article. Il convient toutefois de signaler l'intérêt que, dans la perspective d'une étude plus large, présenterait l'italien, langue dont des dialectes touchent au domaine occitan et qui présente la propriété intéressante d'avoir deux auxiliaires (*essere* et *avere*), comme l'occitan et le français, ainsi qu'une grande variation dialectale en ce qui concerne la réalisation de l'accord (Lopocarno 2016 : 802-818, Rohlfs 1954 :

médiéval : XI^e-XIV^e siècle (Buridant 2019), récemment parue.

2 Qualifiés d'*inaccusatifs* par l'école générativiste. Pour la critique de cette notion et de celle d'*inergatif*, voir Forest (1995).

3 Le portugais fonctionne comme l'espagnol (absence d'accord avec le COD, *ser* 'être' réservé à la voix passive), à ceci près qu'il a remplacé *haber* par *ter* 'tenir' pour la conjugaison des temps composés de la voix active).

§ 725)

[5] Nous ne méconnaissons pas la difficulté que représente la comparaison entre des langues fortement normées comme l'espagnol ou le français, des langues moins fortement normées comme le catalan et une langue en grand danger comme l'occitan, qui ne possède pas de standard socialement connu et reconnu de la plupart locuteurs traditionnels⁴, et dont l'unité relative se manifeste à travers un diasystème. Néanmoins, dans la mesure où la linguistique ne saurait se limiter à l'étude de variétés normées, et dans la mesure également, où nous nous sommes efforcés de prendre en compte prioritairement, autant que possible, l'usage oral réel (le cas échéant, dans toute sa diversité et sa variabilité), nous considérons cette démarche comme légitime. Nous croyons en outre que l'étude des variétés non normées est de nature à constituer un apport majeur à la linguistique romane.

[6] Nous examinerons successivement les règles d'accord du participe des verbes conjugués avec 'avoir' en espagnol, catalan, français et occitan, dans une perspective diachronique et/ou synchronique, en accordant une attention particulière aux parlers languedociens occidentaux, qui présentent le stade d'évolution le plus archaïque. Nous évoquerons ensuite l'accord du participe des verbes régissant un infinitif, en français, catalan, et occitan. Enfin, nous examinerons dans quelle mesure la périphrase [HABERE + Participe passé], parallèlement à sa grammaticalisation comme paradigme verbal, a continué, lorsqu'elle est employée transitivement, à pouvoir faire l'objet d'une interprétation prédicative dans laquelle le participe est attribut du complément d'objet, en particulier en occitan.

1. Espagnol

[7] En espagnol, l'accord du participe avait déjà presque totalement disparu dès la première moitié du 16^e siècle (Rodríguez Molina 2010, 2016). S'il est vrai que, au Moyen-Âge, le phénomène recule au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, Rodríguez Molina (2010, 2016) montre que ce recul ne s'effectue pas de façon aléatoire et désordonnée, mais dépend de différents paramètres qui font que, à un moment donné de l'évolution et dans un cas donné, la probabilité de l'accord sera plus ou moins forte :

Así, mi hipótesis defiende que la concordancia entre el participio y el objeto en español antiguo se ajusta a una serie de jerarquías implicativas que expresan la mayor o menor probabilidad de que el participio concuerde con el objeto en un corte sincrónico determinado (Rodríguez Molina 2016 : 436)

4 Il existe des formes standards d'occitan mais qui, compte tenu de la situation sociolinguistique de la langue, ne sont pas officiellement reconnues par un pouvoir politique, ni socialement (re)connues par la société "globale". Elles sont utilisées par les milieux renaissantistes et/ou militants, ainsi que pour l'enseignement, mais elles restent largement étrangères aux locuteurs traditionnels.

[8] S'inspirant des modèles théoriques de Greenberg (1966) sur les hiérarchies implicationnelles et de Smith (1995), l'auteur présente ces différents paramètres et leurs hiérarchies (Rodríguez Molina 2016 : 436), dans le tableau suivant (que nous traduisons de l'espagnol) :

a.	HIERARCHIE D'OBJET
	– non canonique ⁵ > canonique +
b.	HIÉRARCHIE NOMINALE
	– nom > relatif > pronom personnel +
c.	HIÉRARCHIE DE POSITION
	– postposé > antéposé > intercalé ⁶ +
d.	HIÉRARCHIE DE GENRE ET NOMBRE DES PRONOMS
	– masc. plur. > fém. plur. > fém. sing. +
e.	HIÉRARCHIE DE PERSONNE
	– 2 ou 1 > 3 +
f.	HIÉRARCHIE DE RÉFÉRENCIALITÉ
	– sans déterminant > indéfini > défini ou universel +
g.	HIÉRARCHIE D'ANIMATION
	– animé > inanimé ou abstrait +

« – » = moins d'accords ; « + » = plus d'accords (les types d'objets situés le plus à droite présentent toujours des pourcentages d'accord supérieurs à ceux situés plus à gauche).

Tableau 1

L'étude statistique d'un large corpus composé de 63 textes médiévaux divisés en cinq étapes chronologiques allant du 13^e au 15^e siècle, lui permet, malgré quelques discordances mineures, de valider globalement ses hypothèses.

2. Catalan

[9] Les différentes éditions de la grammaire de Pompeu Fabra, (1918, 1933, 1956) tolèrent l'accord du participe quelle que soit la position ou la nature du COD, mais recommandent de ne l'accorder qu'avec les pronoms de 3^{ème} personne : *la, els, les, en*. La *GLC* (2016), qui constitue désormais la norme officielle de l'Institut d'Estudis Catalans, se fondant sur l'usage, n'admet l'accord qu'avec *la, els, les*, et avec *en* dans son sens partitif. Elle signale que « aquesta concordança, però, a perdut terreny a favor de la construcció amb el participi invariable »

5 Par « objets non canoniques », l'auteur entend : les partitifs, les objets internes et les compléments de mesure.

6 Entre l'auxiliaire et le participe.

(GLC 2016 : 492), mais préconise son maintien dans les usages formels.

[10] Dans l'usage réel, en dehors des Îles Baléares, dans le cas où le COD n'est pas un pronom clitique de 3^{ème} personne, le non-accord est, en effet, général (Badia Margarit 1962 : 466-467). Lorsque le COD est un clitique de 3^{ème} personne, les usages locaux sont variables : le catalan parlé à Barcelone, ainsi que le catalan nord-occidental tendent à généraliser le non-accord, alors que dans d'autres régions, notamment en Pays Valencien et en catalan nord-oriental (y compris en Roussillon), l'accord reste d'usage fréquent, ainsi que le montre la carte figurant dans Smith (1995 : 284), établie d'après les données de l'ALDC.

[11] Toutefois, là où l'accord avec les pronoms clitiques de 3^{ème} personne se maintient, la fréquence de celui-ci est variable suivant le pronom dont il s'agit : l'accord du participe avec le pronom féminin singulier *la*, est plus fréquent qu'avec le pronom féminin pluriel *les*, et l'accord avec ce dernier, plus fréquent qu'avec le pronom masculin pluriel *els* ou avec *en* (Smith 1995 ; Saragossà 2002 ; GLC 2016 pour *en*). D'après Saragossà (2002), l'accord avec *los*⁷ ou *en* serait inexistant en valencien⁸. De fait, l'accord avec *la* est le seul qui ait un rôle fonctionnel, dans la mesure où en catalan, le pronom de 3^{ème} personne du singulier prend la forme *l'* devant voyelle (au lieu de masc. *el*, fém. *la* devant consonne), l'accord au féminin permet de lever une possible ambiguïté : *l'he vist* 'je l'ai vu', *l'he vista* 'je l'ai vue', alors qu'au pluriel il n'y a pas d'ambiguïté possible, le pronom masculin *els* et le pronom féminin *les* étant toujours distincts. Pour Smith (1993) et Saragossà (2002), ceci explique la plus grande résistance de *la* au recul de l'accord ; au pluriel, la cohérence avec le singulier, expliquerait le fait que l'accord avec *les* soit plus fréquent que l'accord avec *els* ou *en*.

[12] Dans les Îles Baléares, et en particulier à Majorque, l'accord du participe est possible quelle que soit la position du COD, y compris lorsque celui-ci est postposé, même si, en dehors des pronoms *la* (fém. sing.) et *les* (fém. plur.) l'accord est en recul et est devenu optionnel (Salva i Puig 2018 ; Rosselló 2002). De plus, en catalan majorquin le participe de certains verbes intransitifs, peut être accordé avec le sujet, bien que ces verbes se conjuguent avec *haver*. Il s'agit, pour la plupart, de verbes statifs ou de déplacement qui se conjugaient anciennement avec *ésser* :

- (1) Com és que no has venguda/vengut ? (cité par Salva i Puig 2018 : 61)
- (2) Sa⁹ nòstra filha ja ha nascuda/nascut (Salva i Puig 2018 : 61),

7 Forme valencienne pour cat. standard *els*.

8 Bien que l'accord avec *los* soit prescrit par la *Gramàtica normativa valenciana* (2006 :180) : « El participi dels temps composts concorda en gènere i nombre amb els pronoms acusatius de tercera persona *lo, la, los, les* ».

9 *Sa* = article défini féminin singulier en majorquin, < IPSA.

ou bien de verbes exprimant un procès interne au sujet :

(3) Sa porcella quasi no ha engraixada/engraixat (Salva i Puig 2018 : 61)

Enfin, « és encara possible per a alguns parlants de Mallorca d'emprar l'auxiliar *ésser* per a formar els temps composts, sobretot en la 1^a i la 2^{na} persona del singular del perfect d'indicatiu [...] Es tracta d'un fenomen en clara recessió » (Salva i Puig 2018 : 62) :

(4) Me som rentat/rentada (Salva i Puig 2018 : 62).

(5) Com es que no ets venguda/vengut ? (Salva i Puig 2018 : 62).

[13] En catalan roussillonnais, les personnes 1, 2, 4, et 5 du présent de l'indicatif de *sere* ≈ *estre* 'être' et de *haver* ont été confondues. Si bien que *sere* ≈ *estre* se conjugue : *son, ets, es, sem, seu, son*, et *haver* : *son, ets, ha, sem, seu, han*¹⁰ (Gomez Duran 2011 : 257). L'accord du participe avec l'ensemble des clitics objets (*el, la, elze*¹¹, *en*) est possible mais optionnelle :

(6) La sem vista aqueix matí, la Regina. (Cité par Gomez Duran 2011 : 283)

(7) Ja elze son trapats, els llibres que cercavi. (Gomez Duran 2011 : 283)

(8) Ja elze havii crompades, les entrades. (Gomez Duran 2011 : 283)

(9) A casa en sem tingudes sempre, de gallines. (Gomez Duran 2011 : 283)

3. Français

[14] En français standard contemporain, les règles académiques d'accord du participe sont pour l'essentiel des règles orthographiques. En effet, à l'oral, il n'y a pas d'accord en nombre, compte tenu de la lénition de *-s* morphème du pluriel et de la disparition des oppositions de quantité vocalique. L'accord en genre ne concerne, à l'oral, qu'une minorité de verbes ayant un participe à féminin "audible" ; exemples : *pris* ~ *prise* ; *fait* ~ *faite* ; *dit* ~ *dite* ; *offert* ~ *offerte*, etc.

[15] D'un point de vue diachronique, l'effacement des marques d'accord est le résultat d'un processus d'évolution s'étalant du 16^e siècle au 21^e siècle. Au 16^e siècle, *-s* morphème du pluriel est encore audible à la pause (Morin 2008 : 117) ; lorsqu'il ne se trouve pas à la pause il provoque l'allongement de la voyelle finale des participes à finale vocalique. À l'époque classique (17^e et 18^e siècles), la variété standard oppose les formes du masculin singulier, dotées d'une finale vocalique brève, aux autres formes, dont la finale est longue. Certaines variantes régionales opposent les formes masculines du singulier et du pluriel aux formes féminines du singulier et du pluriel :

10 Toutefois, le Vallespir et le Capcir conservent *hem* et *heu* aux personnes 4 et 5 de *haver*.

11 En catalan roussillonnais, le clitique objet pluriel : *elze*, est épïcène.

	NĀTŪM, FĪNĪTŪM, CŌSŪTŪM	NĀTŌS, FĪNĪTŌS, CŌSŪTŌS	NĀTA(S), FĪNĪTA(S), CŌSŪTA(S)
	<i>né, fini, cousu</i>	<i>nés, finis, cousus</i>	<i>née(s), finie(s), cousue(s)</i>
Classique standard	[e, i, y]	[e:, i:, y:]	
Nord-Ouest et Est	[e, i, y]		[e:, i:, y:]

Tableau 2 (d'après Morin 2008 : 115)

[16] Localement, en français régional et dans certaines variétés primaires d'oïl, les finales longues ont pu évoluer vers des diphtongues : *-é* > [e] ~ *ée(s)* > [eɪ], [ɛɪ], [aɪ] (poitevin¹²), [e:i] (Suisse Romande¹³, wallon¹⁴), ou bien aboutir à des différences de timbre de type : *courbé(s)* [kur'bə] ~ *courbée(s)* [kur'be] (parler gallo de Pléchâtel, cité par Morin 2008 : 121). Les distinctions de durée commencent à disparaître au début du 19^e siècle (Morin 2008 : 121), mais ont pu se maintenir dans certaines régions jusqu'au début du 20^e siècle, voire plus tard, ou même subsister jusqu'à aujourd'hui, chez certains locuteurs, notamment en Bourgogne, en Lorraine, ou en Normandie¹⁵. Enfin des réalisations de type *-ue* [y^ə], *-ée* [e^ə] ont pu également se maintenir localement jusqu'au début 20^e siècle, comme le montrent les formes notées par Marguerite Durand (1936, citée par Morin 2008) en région parisienne.

[17] D'après Mercier (1879 : 41) aux 11^e-13^e siècles : « Le participe s'accorde en général avec son régime mais il y a d'assez nombreuses exceptions ». Avec un COD lexical, la fréquence de l'accord est variable suivant l'ordre des constituants :

- avec [*avoir* + COD + Participe] : *j'ai l'amitié connue*, l'accord est massif ;
- avec [*avoir* + Participe + COD] : *j'ai connue l'amitié*, l'accord par anticipation est « de règle », mais les exceptions sont plus nombreuses que dans la construction précédente. Buridant (2000 : 377) précise que la prose présente, dès le 13^e siècle, une forte tendance à l'invariabilité du participe, mais certains textes font exception, comme *Les Sept Sages de Rome*.

12 Mercier (1879 : 135).

13 Remacle (1994 : 59).

14 Morin (2008 : 115).

15 Walter (1982) pour la Bourgogne et la Lorraine ; Leppelley 1975 et témoignage personnel de Jean-Pierre Montreuil (Université d'Austin) pour la Normandie. Pour le Cotentin, Leppelley (1975 : 9) fait état d'un système à quatre formes distinctes : *chanté* [ʃã'te], *chantée* [ʃã'te], *chantés* [ʃã'te:], *chantées* [ʃã'te:].

- avec [Participe + avoir + COD] : *connue ai l'amitié*, l'accord « y a lieu quelquefois » ;
- avec [COD + avoir + Participe] : *amitié ai connue*, l'accord est fréquent, mais cette construction est moins usitée que les précédentes ;

Mercier ne mentionne pas la construction [COD + Participe + avoir], selon Buri-dant (2000 : 377), elle est surtout employée en poésie pour des raisons de versifi-cation.

[18] Avec les pronoms clitiques *le, la, les* et le relatif *que*, toujours placés devant le verbe, il y a généralement accord, les exceptions sont rares. Mercier ne précise pas s'il en va de même avec les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personnes, mais il semble que dans ce cas, l'accord soit moins fréquent¹⁶.

[19] Il s'agit là de tendances générales mais il y a d'importantes disparités d'un texte à l'autre et/ou d'une région à l'autre. Alors que, par exemple, l'absence d'accord est rarissime chez Chrétien de Troyes (12^e siècle), quelles que soient la nature et la position du COD, dans les *Sermons de saint Bernard*, texte bourgui-gnon ou lorrain du 12^e siècle, « la règle d'accord est rare, presque inconnue » (Mercier 1879 : 69).

[20] Du 14^e au 16^e siècle, la construction [Participe + avoir + COD] dispa-raît (Mercier 1879 : 91). L'accord par anticipation, encore bien vivant au début du 14^e siècle, devient rare au 16^e siècle¹⁷. En ce qui concerne l'accord avec le relatif et les pronoms clitiques, rien, dans les textes, ne semble avoir vraiment changé depuis le 13^e siècle : l'accord est fréquent sans être systématique. Au 17^e siècle l'ordre [avoir + Participe + COD] est définitivement fixé dans les textes en prose, les autres constructions ne subsistant que comme licences poétiques, dans des textes versifiés ; l'accord par anticipation a disparu.

[21] La règle de position, qui constitue aujourd'hui la norme académique, est formulée pour la première fois au 16^e siècle, par Clément Marot (cité par Mer-cier 1879 : 110 et Audibert-Gibier 1992 : 23) :

Enfans, oyez une leçon
Nostre langue a ceste façon,
Que le terme qui va devant
Volontiers régit, le suivant.
[...]
Il faut dire en termes parfaicts ;
“Dieu en ce monde nous a faicts” ;
Faut dire en parolles parfaites ;

16 Comme en témoigne l'inscription suivante du 14^e siècle, figurant sur la cloche d'une chapelle de Château-Chinon : « Marie Javelle / Je m'appelle / Celui qui m'a mis / M'a bien mis / Celui qui m'ostera / S'en repentira. » (cité par Audibert-Gibier, 1992 : 25).

17 On pense au *Poème à Cassandre* de Ronsard : « Mignonne, allons voir si la rose / Qui ce matin avoit *desclose* / Sa robe de pourpre au soleil... ».

“Dieu en ce monde les a faictes” ;
 Et ne faut point dire en effect ;
 “Dieu en ce monde les a faict”.

Mais cette règle ne fait pas l'unanimité, si elle est acceptée par Ramus (Mercier 1879 : 110 et Audibert-Gibier 1992 : 23), elle est vivement combattue par certains grammairiens comme Meigret qui préconisent l'invariabilité du participe, d'autres comme Mathieu considèrent que l'accord est optionnel (Audibert-Gibier 1992 : 23). Bouhours, se basant sur l'usage, remarque que lorsqu'il n'y pas de pause après le participe, l'accord ne se fait pas : « Lorsqu'on ajoute quelque chose après, le participe redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu par ce qui suit » (Bouhours 1675, cité par Audibert-Gibier 1992). Pour Brunot (1924 : 930) : « Cette observation toute phonétique est de premier ordre : elle correspondait à une différence réelle de prononciation chez les français de Paris et du centre. » (cité par Audibert-Gibier 1992). En 1705, le secrétaire perpétuel de l'Académie française Regnier-Desmarais (cité par Mercier 1879 : 115), se déclarait encore contre la règle de position. Cette règle ne sera définitivement admise que dans la deuxième moitié du 18^e siècle.

[22] D'après les données recueillies par Mercier (1879 : 128-136), au 19^e siècle, dans certaines variétés primaires d'oïl (picard, normand, manceau, gallo, morvandiau, poitevin...), l'accord du participe avec le COD antéposé, était loin d'être systématique, en particulier avec le relatif, mais pas seulement :

(10) – As-tu bé *déviré* la j'men d'au chon d'au vesin, Gauthier ?
 – Je l'ai *déviré* a c' matin ; all' est *déviraye* depis médi.

'– As-tu bien *sorti* la jument du champ du voisin, Gauthier ?
 – Je l'ai *sorti* ce matin ; elle est *sortie* depuis midi.'
 (poitevin) (Mercier 1879 : 135).

Mercier conclut : « En résumé, les patois, c'est-à-dire le français abandonné à lui-même et en dehors de toute influence, aiment le participe invariable. » (Mercier 1879 : 136). Il est probable que cette tendance à l'invariabilité n'était pas limitée aux variétés primaires, dans la mesure où, entre vernaculaire prototypique, standard régional (ou “français régional”) et standard général, il existe un répertoire fluide.

[23] Audibert-Gibier (1992) expose les résultats d'une étude sur l'accord du participe en français oral, sur un corpus de 300 exemples authentiques comprenant des participes à accord audible. Il ressort de cette étude que, souvent, les règles académiques (et scolaires) d'accord du participe, ne correspondent pas à l'usage réel :

- a) Avec un pronom clitique féminin de 3^{ème} personne : *l'*, *les* : l'accord est majoritaire (64 %) lorsque « la zone postverbale est vide » (i.e. à la pause). Lorsque la zone postverbale est pleine l'accord est plus rare (« la proportion semble inversée »), ce qui rejoint la remarque que faisait Bouhours au 17^e siècle.
- b) Avec le pronom *en* l'accord est rare, mais pas impossible, contrairement à la norme académique qui, dans ce cas, rejette l'accord.
- c) Avec les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personne : *m'* et *t'*, l'accord est rare (1 exemple sur 6).
- d) Avec le relatif *que*, l'accord est minoritaire : 34 % lorsque la zone postverbale est vide, 24 % lorsque la zone postverbale est pleine. En présence d'un pronom clitique datif : *lui* ou *leur*, sur 13 exemples, aucun accord n'a été relevé.

[24] Les modalités de l'accord du participe des verbes conjugués avec *avoir* en français oral contemporain peuvent donc se résumer de la façon suivante :

- L'accord du participe ne concerne que l'accord en genre des participes à accord audible.
- L'accord avec le COD lexical postposé est impossible.
- Avec le COD antéposé (clitique ou relatif) l'accord est optionnel, il est majoritaire avec les clitiques féminins *l'* et *les* lorsque la zone postverbale est vide, il est minoritaire dans les autres cas.

En fin de compte :

Dire que les Français ont cessé d'accorder les participes passés équivaut à déplacer le problème : les Français continuent d'accorder les participes passés après l'auxiliaire *avoir*, selon des règles qui ne sont pas toujours celles apprises à l'école, mais rejoignent en partie des observations plus anciennes faites par certains grammairiens du XVII^e siècle. (Audibert-Gibert 1992 : 25).

4. Occitan

[25] Avant d'aborder la question de l'accord des participes en occitan, il convient de préciser que, même si, lorsqu'on écrit l'occitan en graphie normée dite "classique" ou "alibertine", les participes présentent toujours, à l'écrit, quatre formes distinctes pour le masc.-sing., le masc.-plur., le fém.-sing. et le fém.-plur. : ex. *pagat* 'payé', *pagats*, *pagada*, *pagadas* ; du fait de la lénition de -s morphème du pluriel dans certains dialectes, tous les dialectes ne disposent pas de quatre formes distinctes à l'oral (ou dans des graphies alternatives) :

- Le gascon et la plupart des parlers languedociens disposent de quatre formes distinctes.
- Dans les parlers auvergnats et limousins il existe généralement une seule forme pour le masc.-sing. et le masc.-plur., mais deux formes distinctes pour le fém.-sing. et le fém.-plur.

- Le niçois dispose d'une seule forme pour le masc.-sing. et le masc-plur., mais deux formes distinctes pour le fém.-sing. et le fém.-plur.
- Le provençal a une seule forme pour le masc.-sing. et le masc.-plur. et une seule forme pour le fém.-sing. et le fém.-plur.
- En vivaro-alpin la variation est importante et toutes les configurations précédemment énumérées existent, voire d'autres¹⁸.

graphie	<i>portat</i>	<i>portats</i>	<i>portada</i>	<i>portadas</i> ¹⁹
gascon et languedocien	[pur'tat]	[pur'tats]	[pur'taðɔ]	[pur'taðɔs]
limousin	[pur'ta]		[pur'tadɔ]	[purto'da:]
auvergnat	[pur'ta] ²⁰		[pur'tadɔ]	[pur'tada]
niçois	[pur'tat(e)]		[pur'tada]	[pur'tadi]
provençal	[pur'ta]		[pur'tadɔ]	

Tableau 3

4.1 L'accord du participe conjugué avec 'avoir' en occitan : aperçu général.

[26] Une première et courte synthèse sur l'accord du participe des verbes conjugués avec *aver* en occitan a été proposée par Ronjat (1912 : 158-163, reprise *ne varietur* dans Ronjat 1937 : 589-592). Le thème est également traité brièvement par Lafont (1967 : 179-181). En ce qui concerne l'accord avec l'objet antéposé, Lafont (1967 : 179) affirme que « La tendance générale est à l'accord avec l'objet comme en fr. » mais il ne fait pas de distinction entre accord avec le clitique COD et accord avec le relatif COD, alors que, comme on le verra plus loin, si l'accord avec le clitique est général sur tout le domaine occitan, c'est loin d'être le cas pour l'accord avec le relatif. Pour ce qui est de l'accord avec le COD lexical postposé, il rappelle qu'en occitan médiéval la tendance générale est à l'accord du participe avec l'objet, quelles que soient la nature et la position de celui-ci. Les données évoquées ensuite tendent à montrer que le recul de l'accord a été plus précoce à l'est, en Languedoc oriental et en Provence, mais, comme va le montrer la suite de cet article, en ce qui concerne l'usage contemporain, Lafont (1967 : 180) se trompe en affirmant que « tout l'Ouest est resté fidèle jusqu'à nos jours à

18 En vivaro-alpin, il y a eu lénition précoce de T intervocalique du latin, si bien qu'on a des formes prototypiques de type : *portà, portàs, portaa, portaas* (au lieu de *portat, portats, portada, portadas* dans les autres dialectes) ; ces formes ont donné lieu à des évolutions diverses.

19 *Portadi* en niçois.

20 On a toutefois [pur'tɔ], [pur'ta], [pur'tadɔ], [pur'tada] dans l'Ambertois (Bonnaud 1992), ainsi que dans les parlers du sud de la Creuse qui font la transition entre l'auvergnat et le limousin (Chauvin 1980).

l'accord » et que « Mis à part cette évolution récente qui isole Provence et Languedoc oriental, il apparaît que l'accord du participe perfectum dans les périphrases verbales est un phénomène bien assis dans l'usage ». En effet, en occitan contemporain, les phénomènes de recul de l'accord ne se limitent pas au Languedoc oriental et à la Provence mais touchent également l'Auvergne, le Limousin et la Gascogne.

4.1.1 Languedocien oriental, provençal, niçois, mentonasque

[27] En languedocien oriental (région de Montpellier, Béziers, Sète, Lodève, Cévennes), en provençal, ainsi qu'en niçois et en mentonasque²¹, dans l'usage oral, le participe des verbes conjugués avec 'avoir' s'accorde avec le pronom clitique objet antéposé à l'auxiliaire, mais il ne s'accorde pas avec le COD nominal placé après le verbe. Avec le relatif objet, la tendance dominante est à l'absence d'accord, même si l'accord est encore possible, au moins localement, en particulier en Provence²², comme le montre la carte 2 en annexe (qui, il convient toutefois de le préciser, est basée sur des données datant de la dernière décennie du 19^e siècle). Dans l'usage littéraire tel qu'il s'est constitué depuis le 19^e siècle, l'accord avec le relatif est optionnel, avec des fréquences variables suivant les auteurs.

[28] Selon Moulin (2006 : 114), en Bas-Vivarais (sud de l'Ardèche), l'accord avec le relatif est optionnel : *Las flors qu'avèm achaptat/achaptadas*. D'après Camproux (1958 : 325), en Gévaudan (département de la Lozère), l'accord avec le relatif est fréquent mais optionnel. Sur la carte 2 (voir annexe) on observe l'accord aux deux points situés à l'ouest du département, mais pas sur les points situés à l'est et au sud.

4.1.2 Vivaro-alpin

[29] En vivaro-alpin, le participe s'accorde avec le clitique objet antéposé mais en général ne s'accorde pas avec le COD lexical postposé. Toutefois, dans ce dernier cas, d'après Rolland (1982 : 42), la « règle est moins rigide qu'en français et peut être transgressée ». En ce qui concerne l'accord avec le relatif COD, les données et les travaux disponibles ne permettent pas d'avoir une idée précise de la situation. La carte 2 en annexe, montre que dans le sud de la zone, à la fin du 19^e siècle, l'accord avec le relatif était usuel. Pour la partie nord, la carte ne permet pas de déterminer s'il y a accord, étant donné que, dans cette zone, le participe des

21 Giély 1997, Bartélémy-Vigouroux & Martin 2000, Domenge 2002, Martin et Moulin 2007, pour le provençal ; Mazuc 1889, Lamouche 1942, Théron 2002 [1900] pour le languedocien oriental ; Compan 1981, Toscano 1998 pour le niçois ; Ansaldi 2009 pour le mentonasque (*Mentonasque* : dialecte de Menton et des communes voisines de l'arrière-pays, il présente des traits de transition avec le ligurien qui est un dialecte de type gallo-italique).

22 L'affirmation de Barthélémy-Vigouroux & Martin (2000), selon laquelle le participe ne s'accorde pas avec le relatif, doit être nuancée.

verbes à infinitif en *-ar* est épïcène.

4.1.3 Auvergnat

[30] En auvergnat le participe s'accorde avec le clitique objet antéposé à l'auxiliaire mais il ne s'accorde pas avec l'objet postposé, ni avec le relatif, ni avec un complément nominal antéposé précédé d'un déterminant interrogatif²³ :

- (11) ['kelo 'vatsɔ l aj tsa'tadɔ] 'Quela vacha, l'ai 'chatada.
'Cette vache, je l'ai achetée' : accord.
- (12) [lo 'vatsɔ k aj tsa'ta] La vacha qu'ai 'chatat.
'La vache que j'ai achetée' : pas d'accord.
- (13) ['kaɲɔ 'vatsɔ za vɛ'jy] *Quanha vacha zas vendut* ?
'Quelle vache as-tu vendue' : pas d'accord.

4.1.4 Limousin²⁴

[31] En limousin la tendance générale est de faire l'accord avec le clitique objet antéposé mais pas dans les autres cas. Toutefois l'accord avec l'objet nominal postposé ou avec le relatif est encore possible localement, à titre optionnel (est de la Haute-Vienne, sud de la Creuse, notamment), mais il s'agit de pratiques résiduelles en régression :

- (14) *Avián barradas las tròias*. (Lavalade 1987, est de la Haute-Vienne)
'Ils avaient enfermé les truies.' : accord.
- (15) *Zai vendut mas oelhas* ou *Zai vendudas mas oelhas*. (Chauvin 1982, sud de la Creuse) 'J'ai vendu mes brebis'.

La carte 2 montre que dans la partie linguistiquement limousine du département de la Dordogne, l'accord avec le relatif était la règle à la fin du 19^e siècle²⁵.

4.1.5 Gascon²⁶

23 Bonnaud 1974, 1992 ; Michalias 1907 ; Dauzat 1912 ; Reichel 1991.

24 Descomps 1979 ; Lavalade 1987 ; Chauvin 1982 ; Tintou 1983 ; communications personnelles de Dominique Descomps, Jean-Christophe Dourdet, Rafèu Sichel-Bazin.

25 Au contraire, dans le tiers sud du département, linguistiquement languedocien (points 616, 627, 628) l'accord n'a pas été relevé. En ce qui concerne le Sarladais (sud-est du département), Miremont (1976 :58) confirme que l'accord ne se fait pas, en revanche, dans le Bergeracois (sud-ouest du département), d'après Chalmel (2018 : 552) le participe s'accorde avec le relatif et, à titre optionnel, avec le COD lexical postposé.

26 Romieu & Bianchi 2005 ; Rohlf's 1970 ; Hourcade 1986 ; Birabent & Salle-Loustau 1989 ; Bouzet 1975 ; Massoure 2012 ; Darrigrand 1974 ; Guilhemjoan 2006 ; Carrera 2007 ; Daulon 1991 ; Piques & Saint-Raymond 2017.

[32] En gascon, en général, le participe ne s'accorde pas avec le COD nominal postposé. Il s'accorde avec le COD antéposé si celui-ci est un élément variable : pronom clitique masculin ou féminin, COD nominal précédé d'un déterminant interrogatif ou exclamatif. En revanche, lorsque l'élément antéposé est invariable : relatif *qui*²⁷, clitique *ne* 'en', les ouvrages consultés sont unanimes pour considérer qu'en général, il n'y a pas d'accord²⁸ :

- (16) *Qu'ei*²⁹ *minjat* una *poma*.
'J'ai mangé une pomme.' : pas d'accord.
- (17) *Que las èi encontradas* au mercat
'Je les ai rencontrées au marché.' : accord.
- (18) *Nos an arcastats* de non pas aver acabat lo trabalh.
'Ils nous ont réprimandés de ne pas avoir terminé le travail.' : accord.
- (19) *Quinas pomas t'as crompadas*.
'Quelles pommes t'es-tu achetées.' (litt. '... t'as-tu...') : accord.
- (20) *Crespets autan bons, non n'èi jamei minjat*.
'Des crêpes aussi bonnes, je n'en ai jamais mangées.' : pas d'accord.
- (21) *Totas las gojatas* qui a *aimat*.
'Toutes les filles qu'il a aimées.' : pas d'accord³⁰.

Toutefois lorsque le relatif est précédé d'un pronom indéfini, d'un pronom démonstratif ou d'un article défini en fonction de pronom démonstratif, l'accord est possible et même fréquent, mais pas obligatoire (Romieu & Bianchi 2005 ; Hourcade 1986) :

- (22) *Prei la* qu'ai *causit/causida*.
'Je prends celle que j'ai choisie.'
- (23) *Que deu èsser quauqu'ua* qui Joan s'a *debrombat/debrombada*.
litt. 'Ce doit être quelqu'une que Jean a oubliée.'

[33] Hourcade (1986 : 174) note qu'avec un substantif antéposé précédé de l'interrogatif invariable *quant* 'combien', aujourd'hui dominant, l'accord ne se fait pas :

²⁷ En gascon *qui* pronom relatif peut être sujet ou objet.

²⁸ Toutefois, la carte 2 en annexe, montre que cette règle n'est pas valable dans l'est du Gers (plus quelques points sporadiques). Il faut rappeler que cette carte est basée sur des données datant de la dernière décennie du 19^e siècle, depuis la situation a pu évoluer.

²⁹ *Que* n'est pas ici un subordonnant, mais une particule énonciative introduisant le verbe de la principale ; il en est de même dans l'exemple suivant.

³⁰ Les exemples 16, 20, 21, 23, sont empruntés à Hourcade (1986: 174), les exemples 17, 18, 19, 22, à Romieu & Bianchi (2005 : 238).

- (24) Quant de *pomas as minjat*
'Combien de pommes as-tu mangées ?'

En revanche, si on utilise la forme archaïsante de l'interrogatif, qui s'accorde avec le substantif, le participe s'accorde :

- (25) *Quantas pomas as minjadas ?*
'Combien de pommes as-tu mangées ?'

[34] À côté de ces tendances générales, les données disponibles montrent qu'il peut exister localement des pratiques résiduelles archaïsantes.

[35] Dans l'œuvre littéraire de Miquèu de Camelat (1871-1962), contrairement à ce qu'on peut observer en général dans la langue parlée ou chez d'autres auteurs gascons, on rencontre de nombreuses occurrences d'accord du participe avec le COD nominal postposé :

- (26) Qu'an *netejada la montanha. (Belina)*
'Ils ont nettoyé la montagne': accord.
(27) Avètz *entenuts aqueths crapautots ? (Vita vitanta)*
'Avez-vous entendu ces polissons ?' : accord.

ou avec un relatif :

- (28) Tasta *la patz qui ns'as balhada. (L'espiga aus dits)*
'Goûte la paix que tu nous as donnée.' : accord.

À ce propos, Hourcade (1986 : 176) écrit : « En béarnais cet accord se faisait certainement encore récemment³¹. Du moins, on en trouve de nombreux exemples dans les écrits de M. de Camelat : [...] toutefois, à l'heure actuelle, le béarnais a opté pour le non-accord (comme le français). »

[36] La grammaire de Bouzet (1975 : 74) cite la phrase suivante : *Que se-m èy desmoumbrada la toua coumissiou* 'J'ai oublié ta commission' (litt. 'Je m'ai oubliée...'), sans mention de source (il s'agit probablement d'un exemple inventé).

[37] Sur la carte 2499 de l'ALG, l'accord avec l'objet lexical postposé a été relevé sur 5 points, sur un total de 150 points d'enquête (trois en Bigorre, un en Béarn et un dans les Landes), mais pas sur l'ensemble des 5 énoncés sollicités³² (3

31 Ce type d'accord est attesté chez des écrivains gascons du 16^e siècle comme Bernard Larade (cité par Lafont 1967 : 180), toutefois, dès le 14^e siècle, dans des textes tels que les *Récits d'histoire sainte en béarnais* (texte du 14^e siècle, manuscrit du 15^e), l'accord avec le COD lexical postposé est rare (communication personnelle de Philippe Biau).

32 1. Je lui ai donné une pomme (à elle). 2. Je leur ai donné une pomme (à eux). 3. Je leur ai donné une pomme (à elles). 4. Il a déchiré sa culotte (ou : ses pantalons). 5. On a caché la clé.

accords sur 5, au point 695.O³³, 1 sur 5 sur les autres points).

[38] La carte 2502 de l'ALG fait apparaître douze points où l'accord se fait avec le clitique *ne* 'en', cinq aux confins du Gers et de la Haute-Garonne, deux à la limite du Gers et des Hautes-Pyrénées, cinq dans l'ouest de la Bigorre.

[39] La carte 2500 de l'ALG permet également de constater que l'accord se fait parfois avec le pronom datif lorsque celui-ci est de même forme que le pronom accusatif :

- (29) [ke laz eᶓ̃ βa'ladəs 'yə 'pumə] Que *las* èi *balhadas* ua poma. (pt. 681.SE)
'Le leur ai donné une pomme (à elles).'
- (30) [kuz eᶓ̃ 'dats 'yə 'pumə] Que *'us* èi *dats* ua poma. (pt. 686.S)
'Le leur ai donné une pomme (à eux).'

Dans ce dernier cas il ne s'agit pas d'un archaïsme mais d'une innovation. Les données de l'ALG (carte 2498) confirment également que l'accord avec les pronoms clitiques objets (sauf *ne*) est général, mais que l'accord avec le relatif est beaucoup plus rare.

4.1.6 Languedocien occidental

[40] En languedocien occidental, l'accord est massif, sinon toujours obligatoire, quelle que soit la position du COD. Dans la section suivante, nous allons étudier en détail ce phénomène, à partir d'une enquête de terrain effectuée en 2004-2005 et en 2011-2012 à Sénailac-Lauzès (département du Lot) et d'un corpus de textes figurant dans la base BaTeLÒc (Base de textes en langue occitane : <http://redac.univ-tlse2.fr/bateloc>).

4.2 L'accord du participe des verbes conjugués avec *aver* en languedocien occidental.

4.2.1 L'enquête à Sénailac-Lauzès :

[41] Cette enquête a été effectuée auprès de 9 locuteurs (sept femmes et deux hommes) en 2004-2005 et en 2011-2012. Les données recueillies se composent des réponses à un questionnaire de 883 questions, administré sous forme de mots ou de phrases prononcés en français par l'enquêteur et traduits en occitan par l'informateur, ainsi que d'entretiens libres entre l'enquêteur et l'informateur ou entre les informateurs (pour plus de détails, voir Sibille 2015).

[42] Il convient d'abord de préciser que dans le parler de Sénailac-Lauzès, contrairement à la plupart des parlers languedociens, il y a, dans certains contextes, lénition complète de *-s* morphème du pluriel (dans d'autres il y a vocalisa-

33 Il se trouve que, pour ce point, le témoin de l'ALG était Miquèu de Camelat.

tion en [j] ou ajout d'une voyelle d'appui). Ceci a pour conséquence que les formes du singulier et du pluriel des participe masculins des verbes réguliers et de la plupart des verbes irréguliers, sont homophones (en revanche les formes du féminin singulier et du féminin pluriel sont toujours distinctes). Dans la plupart des cas, l'accord au masculin pluriel ne s'entend qu'avec les participes des verbes irréguliers ayant une forme différente au masculin singulier et au masculin pluriel³⁴. On aura donc : [kən'ta(t)] *cantat* ou *cantats*, [kən'tadɔ] *cantada*, [kən'tadɔj] *cantadas*, mais [bi] *vist*, [biste(ɜ)] *vistes*, [bistɔ] *vista*, [bistɔj] *vistas*...

a) *Accord avec le COD nominal postposé*

[43] Dans ce cas l'accord du participe est massif :

- (31) *Totas las autras avián quitada la classa.* (s)³⁵
'Toutes les autres avaient quitté la classe.' : accord.
- (32) *A liurada l'aiga sul plancat.* (q)
'Il a vidé l'eau sur le plancher.' : accord.
- (33) *Ai coneguda una memè que parlava pas francés.* (s)
'J'ai connu une grand-mère qui ne parlait pas français.' : accord.

y compris dans des phrases stéréotypées telles que :

- (34) *Ai presa ma decision* (s)
'J'ai pris ma décision.' : accord.
- (35) *N'aviá pas presas las mesuras.* (s)
'Elle n'avait pas pris les mesures' : accord

ou dans les locutions verbales composées d'un verbe suivi d'un substantif sans article :

- (36) *Aviá facha secada atanben.*(s)
'Il y avait aussi eu la sécheresse.' litt. 'Il avait faite sécheresse aussi.' : accord.
- (37) *Auriàm facha fortuna, se se foguèsson vendudas.* (s)
'Nous aurions fait fortune si elles [les truffes] se fussent vendues.' : accord.
- (38) *A facha calor* (s)

³⁴ *pendre* 'prendre' et ses dérivés (*compendre* 'comprendre', *apendre* 'apprendre' etc.), *veire* 'voir', *ónger* 'oindre, graisser', *jónger* 'joindre',³⁴ qui font au participe : *pres* [pre(ɜ)] 'pris' (sing.), *preses* [pr'eze(ɜ)] 'pris' (plur.) ; *vist* [bi] 'vu', *vistes* 'vus' [b'iste(ɜ)] ; *onch*³⁴ [un] 'oint', *onches* [undze(z)] 'oints' ; *jonch* [tsun] 'joint', *jonches* [tsundze(z)] 'joints'.

³⁵ « (s) » signifie que l'exemple concerné relève du discours spontané (entretien ou conversation), « (q) » signifie que l'exemple concerné est une réponse au questionnaire.

'Il a fait chaud.' litt. 'Il a faite chaleur.' : accord.

Il est rare que l'accord ne soit pas respecté mais ce n'est pas impossible :

- (39) *Avèm mejanat las doás crambas.* (s)
'Nous avons cloisonné les deux chambres.' : pas d'accord.
- (40) *Ai pres lus fromatges qu'èron dins lo panier.* (q)
'J'ai pris les fromages qui étaient dans le panier.' : pas d'accord.
- (41) *A crenhat la freg.* (s)
'Il a craint le froid.' [*freg* '(le) froid' est féminin]. : pas d'accord.

b) *Accord avec le pronom clitique COD*

[42] Dans ce cas l'accord est systématique :

- (42) *Lus ai vistes.* (q)
'Je les ai vus.'
- (43) *N'ai vistes de pròche.* (s)
'J'en ai vus de près.'
- (44) *De medecins, n'ai pas vistes cap,* (s)
'Des médecins, je n'en ai vu aucun.'
- (45) *Io, l'ai dançada.* (s)
'Moi, je l'ai dansée [la bourrée].': accord.
- (46) *Las avián montadas sus de camions, lor avián rasat lo cap.* (s)
litt. 'Ils les avaient montées sur des camions, ils leur avaient rasé la tête.'

c) *Accord avec le pronom relatif*

[45] Avec un COD pronom relatif, sur six occurrences au féminin dans le corpus, nous avons six accords, ex. :

- (47) *A manjadas totas las cirièras qu'aviái crompadas.* (q)
'Il a mangé toutes les cerises que j'avais achetées.'
- (48) *Cal còire la lèbre qu'ai tuada.* (q)
'Il faut cuire le lièvre que j'ai tué.' [*lèbre* 'lièvre' est féminin],

tandis que sur deux occurrences de relatifs masculins avec un participe "à accord audible", l'un d'eux est accordé, l'autre ne l'est pas :

- (49) ... *d'aquelses qu'agèt preses.* (s)
' parmi ceux [les bœufs] qu'il avait pris.' (litt. '... qu'il eut pris') : accord.
- (50) *Lus gendarmas qu'ai vist.* (au lieu de *vistes*) (q)
'Les gendarmes que j'ai vu.' : pas d'accord.

d) *Verbes transitifs à la voix pronominale*

[44] Lorsqu'un verbe transitif est conjugué à la voix pronominale, il y a conflit d'accord entre le sujet et l'objet. Dans ce cas, si le sujet est féminin l'accord se fait avec le sujet :

- (51) *La vesina s'es torçada lo pè.*(q)
'La voisine s'est tordu le pied'.
(52) *S'es crompada un tractur.* (q)
'Elle s'est acheté un tracteur'.
(53) *Se son copadas la camba.* (q)
'Elles se sont cassé la jambe'.

Si le sujet est masculin et l'objet féminin, l'accord se fait le plus souvent avec l'objet, mais ce n'est pas systématique :

- (54) *Lo vesin s'es copada la camba.* (q)
'Le voisin s'est cassé la jambe.' : accord avec le COD.
(55) *Lo dròlle s'es lavat las mans.* (q)
'Le garçon s'est lavé les mains.' : accord avec le sujet.

4.2.2 Approche quantitative sur un corpus écrit

[47] Afin de procéder à une étude quantitative de l'accord du participe en languedocien occidental, nous avons choisi, dans la base BaTeLÒc, cinq auteurs nés avant 1932 : Henri Mouly (1896-1981), Jean Boudou (1920-1975), Ferdinand Deléris (1922-2009), André Lagarde (né en 1925), Marcel Esquieu (1931-2015). Les trois premiers sont natifs des environs de Villefranche-de-Rouergue, en Aveyron, (zone où l'accord du participe en toutes positions nous semblait, a priori, particulièrement fréquent), A. Lagarde est natif de Bélesta en Ariège et M. Esquieu, de Hautefage-la-Tour (Lot-et-Garonne), tous sont issus de familles paysannes et ont l'occitan comme langue première. Pour chaque auteur le nombre de mots contenus dans la base est le suivant : Mouly, 86 385 mots ; Boudou, 375 246 ; Deléris, 185 197 ; Esquieu, 61 850 ; Lagarde 34 229.

a) *Accord du participe avec le COD lexical postposé*

[48] Nous avons relevé l'ensemble des occurrences de formes verbales des temps composés, conjuguées avec *aver* et suivies d'un COD lexical³⁶. Nous avons

36 Nous n'avons pas comptabilisé les participes suivis de plusieurs COD coordonnés ; ceux qui

ensuite calculé, pour chaque auteur, les fréquences respectives d'accord et de non-accord, au féminin-singulier, au masculin-pluriel et au féminin-pluriel. Nous obtenons les résultats suivants :

Accord du participe avec le COD lexical postposé								
	fs0	mp0	fp0	Total non-accord	fs1	mp1	fp1	Total accord
Boudou	7 (9%)	7 (25%)	0	14 (10%)	73 (91%)	21 (75%)	32 (100%)	126 (90%)
Deléris	18 (17%)	13 (32%)	2 (5%)	33 (18%)	91 (83%)	28 (68%)	35 (95%)	154 (82%)
Mouly	36 (73%)	16 (94%)	8 (57%)	60 (75%)	13 (27%)	1 (6%)	6 (43%)	20 (25%)
Esquieu	9 (37%)	1 (9%)	2 (29%)	12 (29%)	15 (63%)	10 (91%)	5 (71%)	30 (71%)
Lagarde	13 (65%)	2 n.s.	5 (55%)	20 (65%)	7 (35%)	0 n.s.	4 (45%)	11 (35%)

féminin-singulier : fs0 = absence d'accord, fs1 = accord
masculin-pluriel : mp0 = absence d'accord, mp1 = accord
féminin-pluriel : fp0 = absence d'accord, fp1 = accord

Tableau 4

[49] On constate que l'accord est largement majoritaire chez Boudou (90 %), Deléris (82 %) et Esquieu (71 %), mais minoritaire chez Mouly (25 %) et Lagarde (35 %).

[50] L'accord au féminin est plus fréquent que l'accord au masculin pluriel³⁷, sauf chez Esquieu, mais les scores relevés chez cet auteur ne sont peut-être pas significatifs, compte tenu du faible nombre d'occurrences. Chez l'ensemble des auteurs, l'accord au féminin pluriel obtient des scores plus élevés que l'accord au féminin singulier. Exemples :

(56) *Aviam acabada la sopa.* (Boudou)
'Nous avons fini la soupe.': accord.

gouvernement un infinitif ont été comptabilisés séparément et ne sont pas pris en compte dans le tableau 4.

³⁷ En ce qui concerne cette différence de fréquence entre masculin pluriel et féminin, il convient de préciser, que, même dans les parlers où les consonnes finales sont solides et dans lesquels l'accord à la pause ou devant voyelle est toujours audible, il y a généralement assimilation de la finale [ts] du pluriel du participe, tout comme de la finale [t] du singulier, à la consonne qui suit, par exemple : *avèm cropats aqueles melons* 'nous avons acheté ces melons' se réalise [aβen krump'ats ak'eles mel'us], *los avèm crompats* 'nous les avons achetés.' se réalise [luz aβen krump'ats#], en revanche, *avèm crompats de melons* 'nous avons acheté des melons', se réalise [aβen krump'ad_de mel'us] (les solutions alternative de type [krump'az de...] ou [krump'aj de...] sont plus rares). Il n'est pas exclu que cette neutralisation phonétique ait une influence sur l'écriture des auteurs étudiés, d'autant qu'il s'agit d'auteurs ayant l'occitan comme langue première, chez qui l'accord à l'écrit est probablement contrôlé d'avantage par l'oreille que par une règle normative.

- (57) Aquesta annada, avèm *aguts aubricòts*. (Esquieu)
'Cette année nous avons eu des abricots.' : accord.
- (58) Lo Viet Minh a *confiscadas* lors *tèrras*. (Deléris)
'Le Viet Minh a confisqué leurs terres' : accord.
- (59) Ai *copat* la *pigassa* al primièr truc. (Lagarde)
'J'ai cassé la cognée au premier choc.' : pas d'accord.
- (60) An *bastit* una *òbra* santa. (Mouly)
'Ils ont bâti une œuvre sainte.' : pas d'accord.

b) *Accord avec le relatif*

[51] L'accord du participe avec le relatif COD est massif mais pas systématique :

	accord	non accord	Total
Boudou	26	1	27
Deléris	7	0	7
Mouly	27	5	32
Esquieu	2	0	2

(Nous n'avons trouvé aucune occurrence dans le texte d'A. Lagarde).

Tableau 5

Exemples :

- (61) totas las *cruselitats* qu'avètz *complidas*. (Boudou)
'toutes les cruautés que vous avez accomplies.' : accord.
- (62) un òme que parlava de *poses* qu'aviá pas *mesurats*. (Boudou)
'un homme qui parlait de puits qu'il n'avait pas mesurés' : accord.
- (63) una *repression* ampla, qu'ai pas *desirada*. (Deléris)
'une ample répression que je n'ai pas désirée' : accord.
- (64) l'*aiga* qu'avián *aversada* en la carrejant. (Mouly)
'l'eau qu'il avaient renversée en la transportant' : accord.
- (65) aquela *poma* d'aurange qu'aviá *crompat* per elses. (Mouly)
'cette pomme d'orange qu'il avait achetée pour eux' : pas d'accord.
- (66) Femna, monta lo vin dins las *flascas* qu'ai *portat* ! (Boudou),
'Femme, monte le vin dans les flasques que j'ai apportées !' : pas d'accord.

c) *Accord du participe avec le pronom clitique COD*

[52] Avec un pronom clitique COD, l'accord est systématique, y compris avec le pronom *ne* 'en'. Exemples :

- (67) La farina, l'ai *estremada* dins l'armari. (Deléris)
'La farine, je l'ai cachée dans l'armoire.'
- (68) L'a *arrapada* e se l'a *emportada*. (Lagarde)
'Il l'a attrapée et il l'a emportée [la fille du roi].'
- (69) Dempuèi lo temps que n'aviái pas *manjadas* ! (Boudou),
'Depuis le temps que je n'en avais pas mangées ! [des prunes].'
- (70) A pro pena, los avèm *retenguts*. (Esquieu)
'Nous les avons retenus à grand peine.'
- (71) E per quala rason los ancians las avián *metudas* aquí ? (Mouly)
'Et pour quelle raison les anciens les avaient-ils mises là ? [les croix].'

4.2.3 Autres données

[53] Les comptages effectués par Stroh (2002) sur les œuvres de 17 écrivains et conteurs rouergats confirment, dans l'ensemble, nos constatations. En ce qui concerne l'accord du participe avec le COD lexical postposé (Stroh 2002 : 46-49), on constate de grandes disparités d'un auteur à l'autre : de 100 % d'accords chez l'abbé Bessou (1845-1918) à 14 % chez Henri Fournier (1907-1972).

[54] Récemment, lors d'une enquête de terrain à Quérigut, aux confins de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales, tant dans des réponses à un questionnaire que dans des entretiens, nous avons relevé plusieurs occurrences d'accord avec le COD lexical postposé, sans que ce soit systématique :

- (72) A *crompadi* fromatges.
'Il a acheté des fromages.'
- (73) È *crompades* tres galhines.
'J'ai acheté trois poules.'

5. Accord du participe des verbes régissant un infinitif

5.1 Français

[55] En français, la norme académique veut qu'on accorde, à l'écrit, le participe avec l'objet antéposé lorsque celui-ci est complément du verbe recteur et qu'on ne l'accorde pas lorsqu'il est complément de l'infinitif : *La femme que j'ai entendue chanter*, mais : *La chanson que j'ai entendu chanter*. Toutefois, dans le cas de *faire* (ou *refaire*), la norme prône l'invariabilité dans tous les cas, y compris dans le cas des emplois pronominaux où *faire* se conjugue avec *être* : *La chanteuse que j'ai fait chanter* ; *La chanson que j'ai fait chanter* ; *Elle s'est fait soigner*. Les grammaires justifient cette règle par le fait que [*faire* + Infinitif] forme une périphrase factitive dans laquelle *faire* fait corps avec l'infinitif.

[56] À l'oral, l'accord du participe n'est observable qu'avec *faire* et *refaire*, car aucun autre verbe pouvant régir un infinitif ne possède un participe à accord audible. L'étude d'Audibert-Gibert (1992), montre que la règle académique n'est

pas respectée :

Avec *faire* verbe causatif, le participe tend à s'accorder lorsqu'il est suivi d'un attribut du complément d'objet ou d'un infinitif, aussi bien avec l'auxiliaire *avoir* qu'avec l'auxiliaire *être* : / on l'a faite belle / je l'ai faite bouillir / je me suis faite soigner /. Cet usage est contraire à la norme scolaire et à la tendance générale relevée dans d'autres règles (1992 : 18)

Pour *faire* conjugué avec *avoir* on trouve, dans le corpus, quatre exemples avec accord et un seul sans accord :

- (74) Cette *route*, je crois qu'il me l'a faite prendre. (Audibert-Gibert 1992 : 27)
- (75) Cette *idée* nous l'avons faite avancer. (Audibert-Gibert 1992 : 28)
- (76) Cette *chemise* [...], je l'ai refaite bouillir. (Audibert-Gibert 1992 : 28)
- (77) C'est la première *loi* qu'il avait faite passer à l'assemblée. (Audibert-Gibert 1992 : 29)
- (78) C'est lui qui l'a fait provoquer [la guerre]. (Audibert-Gibert 1992 : 30)³⁸

5.2 Catalan

[57] En catalan, la norme fabriste³⁹ reprend la règle académique française (Fabra 1918, 1933 : 96, 1956 : 87-88) : *Aquesta dona, l'he sentida cantar*, mais : *Aquesta cançó, l'he sentit cantar*, en faisant une exception pour certains verbes : *poder, voler, gosar, deure, haver de, començar a, deixar*⁴⁰, avec lesquels l'accord du participe avec le complément de l'infinitif est autorisé, sans être obligatoire : *La carta, no l'han poguda acabar* ou *La carta, no l'han pogut acabar*. Cependant, Fabra reconnaît lui-même que :

« El català parlat manca a aquesta regla, podent fer concordar el participi amb el complement tant si aquest és complement del participi com si és complement del verb en infinitiu. Així [à Barcelone] diem *L'hem sentida cantar* el mateix si ens referim a una dona que si ens referim a una cançó » (Fabra 1920, « Conversa Filològica » 162, in Fabra 1954-1955 : 232, cité par Saragossà 2002 : 553, note 15).

38 On pourrait penser que l'accord du participe de *faire* dans les constructions factitives soit un régionalisme méridional. Audibert-Gibier (1992 : 17 et 21) évoque la question mais répond, à deux reprises, par la négative : « Nous avons d'abord supposé qu'il s'agissait d'un régionalisme méridional, mais les exemples viennent de régions diverses et on entend souvent ce type d'accord à la radio ou à la télévision. », « Compte tenu de la fréquence des accords, nous avons pensé en début d'enquête qu'il s'agissait d'un régionalisme méridional, or les exemples viennent de régions diverses, d'enregistrements radiophoniques et télévisés ».

39 *Fabriste* : de Pompeu Fabra.

40 Dans Fabra (1956 : 87-88) ; la liste donnée dans les éditions de 1918 et de 1933 présente quelques différences : *voler, poder, saber, fer, gosar, haver de* (1933 : 96).

[58] La *GLC* maintient la règle : « en els registres formals, s'opta per no fer la concordança quan el pronom d'acusatiu no representa el subjecte de l'infinitiu » (p. 1018). Elle maintient également l'exception : « La concordança també es dóna en aquells casos en què el verb que va en participi és un verb modal (*poder, gosar, haver de, deure*), o proper a un modal (*voler, saber*), o bé un verb causatiu (*fer, deixar*) » (p. 492). En réalité, dans l'usage oral :

[La] concordança és independent del fet que i haja o no i haja una oració d'infinitiu al costat del participi ; i, si n'i ha, també es independent del fet que els pronoms febles *el* i *en* siguen o no siguen l'objecte directe de l'oració principal. (Saragossà 2002 : 553).

5.3 Occitan

[59] Les relevés que nous avons effectués dans la base BaTeLÒc montrent que les différents dialectes occitans accordent généralement les participes régissant un infinitif suivant les mêmes modalités que lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un infinitif.

[60] En ce qui concerne l'enquête à Sénailac-Lauzès, on constate que lorsque le COD est un pronom clitique ou un relatif, le participe est le plus souvent accordé :

- (79) *L'aviá facha* far. (s)
litt. 'Il l'avait faite faire.'
- (80) *N'ai vistes* partir plâsses. (s)
'J'en ai vus partir beaucoup.'
- (81) *Las fedas, las ai fachas* sortir. (q)
litt. 'Les brebis, je les ai faites sortir.'
- (82) *Lus ai vistes* sortir. (q)
litt. 'Je les ai vus sortir.'
- (83) *La voetura qu'ai vista* passar rotlava viste. (q)
'La voiture que j'ai vue passer roulait vite.'

Mais nous avons aussi relevé :

- (84) *La voetura qu'ai vist* passar. (q)
'La voiture que j'ai vu passer' : pas d'accord.
- (85) *Lus gendarmas qu'ai vist* passar. (q)
'Les gendarmes que j'ai vu passer.' : pas d'accord.

Avec un COD lexical postposé à l'infinitif, l'accord semble moins fréquent :

- (86) *Ai vist* passar *lus gendarmas*. (q)

- 'J'ai vu passer les gendarmes' : pas d'accord.
 (87) *Ai vist passar una voetura.* (q)
 'J'ai vu passer une voiture.' : pas d'accord.
 (88) *Ai vista passar una voetura.* (q)
 'J'ai vu passer une voiture.' : accord.

6. Valeur prédicative de la périphrase [HABERE + Participe]

[61] En latin, dès l'époque archaïque, une structure telle que HABEO LITTERAS SCRIPTAS, a souvent une valeur prédicative⁴¹ exprimant l'état résultant, dans laquelle le participe doit s'analyser comme un attribut du COD et non comme une épithète :

Bien sûr on ne peut pas nier l'existence d'attestations du type *habeo epistulam scriptam* "j'ai une lettre écrite", où le participe passé figure comme une vraie épithète [...]. Nous ne manquons pas non plus d'attestations où le participe passé a une fonction plutôt prédicative, sans que se perde la possibilité de donner une interprétation possessive au verbe *habere*. [...] Si des exemples qui se prêtent à une lecture possessive existent donc dès l'époque plautine, il n'a pas échappé aux chercheurs que d'autres exemples, présents dans Plaute également, excluent toute interprétation possessive : / (7) *illa omnia missa habeo quae ante agere occipi*⁴² (Plaut. *Pseudo* 2,2,8) » (Jacob 1995 : 369-370).

Pour Jacob, qui reprend une hypothèse formulée par Bourciez (1967 : 116 et 268-269), c'est l'interprétation prédicative de la structure qui explique la genèse des temps composés dans les langues romanes⁴³.

[62] Cependant, ainsi que le remarquait Bourciez (1967 : 117), « la valeur originelle de la périphrase n'a pas disparu du coup et elle a laissé certaines traces jusque dans les langues romanes ». En ancien français, une phrase telle que :

- (89) J'ai le Français encore emprisonné.
 'Je tiens le Français encore dans ma prison.'
 (*Huon de Bordeaux*, cité par Buridant 2000 : 376),

41 En termes plus précis, il s'agit d'un cas de prédication seconde. Sur cette notion, voir notamment Havu & Pierrard 2008.

42 'J'ai abandonné toutes ces chose qu'auparavent j'avais entrepris de faire' ou, à la rigueur : 'Je tiens pour abandonnées toutes ces choses...'

43 En revanche, Benveniste (1974 : 129) n'oppose pas interprétation possessive et interprétation prédicative, mais fait du sens possessif de HABERE (par opposition au sens plus concret de 'tenir'), le cadre du développement prédicatif et aspecto-temporel, pour lui : « l'auteur du procès est désigné comme *possesseur* du procès, qui lui est *acquis* ».

« témoigne que le participe peut encore être senti comme un prédicat du régime avec un verbe *avoir* ayant son sémantisme plein »⁴⁴ (Buridant 2000 : 376). Il en va de même en ancien occitan. Bec (1970-1971 : I. 218 et II. 119) évoque l'ambiguïté des structure HABERE + Participe en ancien espagnol et en ancien français, qui peuvent s'interpréter comme des « parfaits » ou comme des structures où « le p. passé a conservé sa valeur d'attribut »⁴⁵.

[63] Mercier (1879 : 102-103), à la suite d'autres philologues, remarque que, chez certains écrivains du 16^e siècle (pas tous), notamment Rabelais, l'accord n'a pas lieu lorsque « le participe exprime l'action » mais qu'il a lieu « lorsque le participe exprime l'état ». Les quatre exemples donnés pour les cas où il y a accord peuvent – ou doivent – tous être interprétés comme des constructions prédicatives :

(90) J'avois *escrite* au plus haut de la face,
Avec la honte, une agréable audace
Pleine d'un franc désir. (Ronsard)

(91) [...] j'aurai toujours *éprise*
D'un souvenir, l'âme qui vit en moi. (Ronsard) ...

Il faut comprendre “mon âme sera toujours éprise...” et “une agréable audace était écrite...”

[64] Ce n'est que lorsque l'ordre des mots devient plus rigide, au 17^e siècle (pour le français et l'occitan), que s'opère une claire distinction entre les constructions de type *j'ai coupé les cheveux* et *j'ai les cheveux coupés*. Toutefois, il peut encore y avoir ambiguïté lorsque le COD est un clitique ou un relatif. En 1705, Regnier-Desmarais (cité par Mercier 1897 : 115) voyait une différence de sens entre *Ces livres je les ay rangé par ordre dans mon cabinet*, le participe exprimant ici l'action, et *Ces livres je les ay rangez par ordre dans mon cabinet*, où le participe exprimerait l'état (dans la terminologie de Mercier 1879), c'est-à-dire qu'on serait, dans le deuxième cas, en présence d'une structure prédicative qu'on pourrait gloser par *J'ai ces livres rangés par ordre dans mon cabinet* (équivalente de *Ces livres sont rangés par ordre dans mon cabinet*) dans laquelle *rangés* est attribut du COD *livres*.

[65] En occitan moderne, et en français régional du Sud-Ouest, la séquence

44 « un verbe *avoir* ayant son sémantisme plein » signifie ici que *avoir* n'est pas employé comme auxiliaire d'un temps composé, mais cela ne signifie pas forcément qu'il dénote une possession physique ; on est bien en présence d'une structure prédicative dans laquelle *emprisonné* est attribut du COD *Français* et non d'une structure possessive au sens où l'entend Jacob dans la citation figurant plus haut, c'est-à-dire une structure dans laquelle *emprisonné* serait épithète de *Français*.

45 Allières (2001 : 156), pour sa part, est très elliptique sur la question, mais évoque néanmoins l'accord de « ['] attribut de l'objet » avec l'objet.

[COD clitique ou relatif + *aver/avoir* + Participe] ne doit pas toujours s'interpréter comme un temps composé (passé composé, plus-que-parfait, etc.), mais parfois comme une structure prédicative :

- (92) L'amor del país ganhèt. Son ama de Roergata, qu'aviá cavilhada a la tèrra dels aujòls, parlèt plus naut que l'enveja d'anar galopar. (Mouly),
litt. : 'L'amour du pays gagna. Son âme de Rouergate, qu'elle avait chevillée à la terre des aïeux, parla plus haut que l'envie d'aller courir.'

Cette phrase ne signifie nullement que, dans le passé, 'elle avait chevillé son âme à la terre des aïeux', mais que, au moment dont on parle, 'son âme était chevillée à la terre des aïeux'. Si on remplace le relatif par le substantif in situ, cela donne : *Aviá son ama cavilhada a la tèrra dels aujòls* et non pas : *Aviá cavilhada/cavilhat son ama a la tèrra dels aujòls*. Cet exemple dans lequel le participe est attribut du COD, illustre la survivance en occitan de la structure prédicative du latin. Dans cette structure le COD peut être de différentes natures : participe, adjectif, syntagme prépositionnel. Ce qu'on peut illustrer par les exemples suivants :

- (93) Ai la femna (de) malauda.
'Ma femme est malade.' (litt. 'J'ai la femme (de) malade')
- (94) A la femna (de) malauda.
'Sa femme est malade.' (litt. 'Il a la femme (de) malade')
- (95) Avèm lo filh a Paris.
'Notre fils est à Paris.' (litt. 'Nous avons le fils à Paris').
- (96) Ai tres vacas dins lo prat
'Trois de mes vaches sont dans le pré.' (litt. 'J'ai trois vaches dans le pré')
- (97) – Ont son los comuns ? – Los avètz dins lo corredor.
'– Où sont les toilettes ? – Elles sont dans le couloir.'
(litt. 'Vous les avez dans le couloir').

Dans ces phrases *aver* n'a pas le sens de 'posséder', 'détenir' ou 'avoir avec soi' mais signifie, plus largement, que l'objet a un rapport, ou est mis en rapport, avec la "sphère personnelle" du sujet⁴⁶.

[66] En catalan et en espagnol, la construction prédicative a subsisté mais *tenir/tener*, s'y est substitué à *haver/haber* : cat. *No tenim redactades les reclamacions* (GLC 2016 : 950) ; esp. *No tenemos redactadas las reclamaciones*.

46 La notion de « sphère personnelle », a été élaborée par Bailly (1926 : 68-69) : « La sphère personnelle comprend, ou peut comprendre, les choses et les êtres associés à une personne d'une façon habituelle, intime, organique, [...] la notion de sphère personnelle est purement subjective [...] ses limites peuvent varier de langue à langue, varier aussi dans une même langue au cours de son évolution ».

Conclusions

[67] Les données concernant l'occitan, tendent à montrer que les hiérarchies implicationnelles définies par Smith pour le catalan, et Rodríguez Molina pour l'espagnol – en termes d'évolution diachronique et/ou de fréquence en synchronie – sont, dans leurs grandes lignes, c'est-à-dire si l'on s'en tient à un haut degré de granularité, valables pour l'ensemble des variétés d'occitan. En effet, aucun parler ne viole la hiérarchie établie par Smith (1995) : les parlers occitans présentent différents stades d'évolution se situant à des niveaux intermédiaires entre le stade A et le stade C, sans atteindre le stade C (accord avec les seuls clitiques de troisième personne). En ce qui concerne les hiérarchies implicationnelles définies par Rodríguez Molina (2010, 2016), les contraintes relevant des hiérarchies b. (hiérarchie nominale) et c. (hiérarchie de position) ne sont jamais violées. Il n'y a pas lieu de se poser la question du respect de la hiérarchie d. (hiérarchie de genre et nombre des pronoms), puisque l'accord avec le clitique objet est général⁴⁷. Pour ce qui est des autres hiérarchies, qui relèvent d'un degré plus fin de granularité : a. (hiérarchie d'objet), e. (h. de personne), f. (h. de référencialité), g. (h. d'animation), les travaux disponibles et les données analysées ne permettent pas de déterminer si elles s'appliquent à l'occitan ; cela nécessiterait des études approfondies sur de grands corpus.

[68] Il paraît logique de penser que l'occitan pratique l'accord du participe des verbes conjugués avec *aver* avec plus d'intensité que les autres variétés romanes, parce que la construction auxiliée co-existe avec la construction prédicative : la possibilité de *ai la sopa (de) cuècha*, litt. 'j'ai la soupe (de) cuite' contribuant à la conservation de l'accord dans *ai cuècha la sopa*, litt. 'j'ai cuite la soupe'. Il faut toutefois rester prudent sur ce point et cette explication ne nous semble pas suffisante. En effet, il ne semble pas que les parlers qui ne pratiquent pas l'accord avec l'objet lexical postposés et tendent à abandonner l'accord avec le relatif, pratiquent moins la construction avec attribut de l'objet. On peut aussi invoquer l'exemple du portugais qui a *ter* aussi bien dans les formes auxiliées que dans la construction prédicative, mais ne pratique pas l'accord dans les formes auxiliées. Il faut, en revanche, remarquer que les parlers qui pratiquent l'accord avec l'objet lexical postposé et le relatif – en particulier en Quercy et en Rouergue – manifestent généralement, une grande "appétence" pour toutes sortes d'accord que beaucoup d'autres parlers ne pratiquent pas : accord des quantifieurs adverbiaux : *tantas (de) pomas*⁴⁸ 'tant de pommes', *de pomas*, *n'ai plansas*, *prossas*, *mensas*, *paucas*, *tròpas...* 'des pommes, j'en ai beaucoup, assez, moins, peu, trop...' ; avec l'interrogatif *quant* 'combien' : *quantas pomas ?* 'combien de

47 Sauf pour *ne* en gascon, mais cela ne constitue pas une violation de la règle qui, de plus, a été établie pour l'espagnol, langue dans laquelle, l'équivalent de *ne* n'existe pas.

48 On peut dire *tantas pomas* ou *tantas de pomas* 'tant de pommes' : la présence de la préposition n'empêche pas l'accord ; ailleurs : *tant de pomas*.

pommes ?' ; accord de la négation (*pas*) *p(l)us* 'ne...plus' avec l'objet : *de pomas, n'ai (pas) p(l)ussas* 'des pommes, je n'en ai plus' ; accord sylleptique au pluriel, du participe avec un sujet au singulier référant à un collectif (obligatoire avec *lo monde* dans le sens de 'les gens', facultatif dans les autres cas) : *una laire que tiravon un parelh de buòus* litt. 'un araire que tiraient une paire de bœufs', *Lus Alemands veniáun de sus Canhac e lo maquis davalavon, veniáun devás Solòmes*, litt. 'Les Allemands venaient de vers Caniac et le maquis descendaient, ils venaient vers Soulomès' (corpus Sénailac, Sibille 2015 : 227) ; possibilité d'accorder le verbe au pluriel lorsque le sujet est *degun* 'personne' ou *cap* 'aucun' : *Degun d'aqueste ostal te faràn metre a la prison*, litt. 'Personne de cette maison ne te feront mettre à la prison' (Olivieri & Sauzet 2016 : 347). C'est probablement la conjonction de cette "appétence" pour l'accord et la co-existence de la construction prédicative avec les formes auxiliaires, qui a provoqué le maintien de l'accord avec l'objet lexical postposé et le relatif.

[69] Les données sur le gascon, invitent à clarifier ou à approfondir certains points concernant l'ensemble des variétés étudiées, voire, au-delà, l'ensemble des langues romanes :

- a) Le cas des COD lexicaux antéposés précédés d'un déterminant interrogatif, a été peu étudié. Quelle place ce cas a-t-il dans la hiérarchie des différents types de COD antéposés ?
- b) Il en est de même pour les structures composées d'un démonstratif ou d'un article en fonction de démonstratif, suivi d'un relatif (oc. *los que, la que, las que* ou *aquel que* etc.). Quelle place ont-elles dans la hiérarchie des différents types de COD antéposés ? Opposent-elles une plus grande résistance au recul de l'accord du participe que les relatifs ayant un antécédent lexical ?
- c) La distinction entre COD antéposés variables vs. invariables, établie par les grammaires gasconnes, est-elle pertinente pour l'ensemble des variétés romanes ?

[70] Nous avons pu mettre en évidence l'existence, localement, de certaines évolutions atypiques : accord du participe avec le sujet de certains verbes anciennement conjugués avec *ésser*, en catalan majorquin ; possibilité d'accorder le participe avec le clitique datif lorsque celui-ci est de même forme que le clitique accusatif, dans certains parlars gascons.

[71] Dans le cas de l'accord avec le COD antéposé, les données concernant le français montrent que le fait que la zone postverbale soit pleine ou vide peut avoir une influence sur l'accord. Cet aspect ne semble pas avoir été étudié dans les autres langues romanes.

[72] Il nous est apparu que les règles académiques régissant l'accord du participe en français sont des règles artificielles qui n'ont jamais correspondu à un usage oral spontané. Il en est de même pour la règle d'accord des participes régissant un infinitif, en catalan.

[73] Enfin, nous pensons que la fixation de l'ordre des mots, a représenté une étape cruciale dans la phase finale du processus de grammaticalisation de la périphrase [HABERE + Participe passé], en précipitant le mouvement de recul de l'accord du participe, la disparition totale de l'accord constituant l'étape ultime de ce processus.

Abréviations

litt. = littéralement

fém. = féminin

h. = hiérarchie

masc. = masculin

plur. = pluriel

Bibliographie

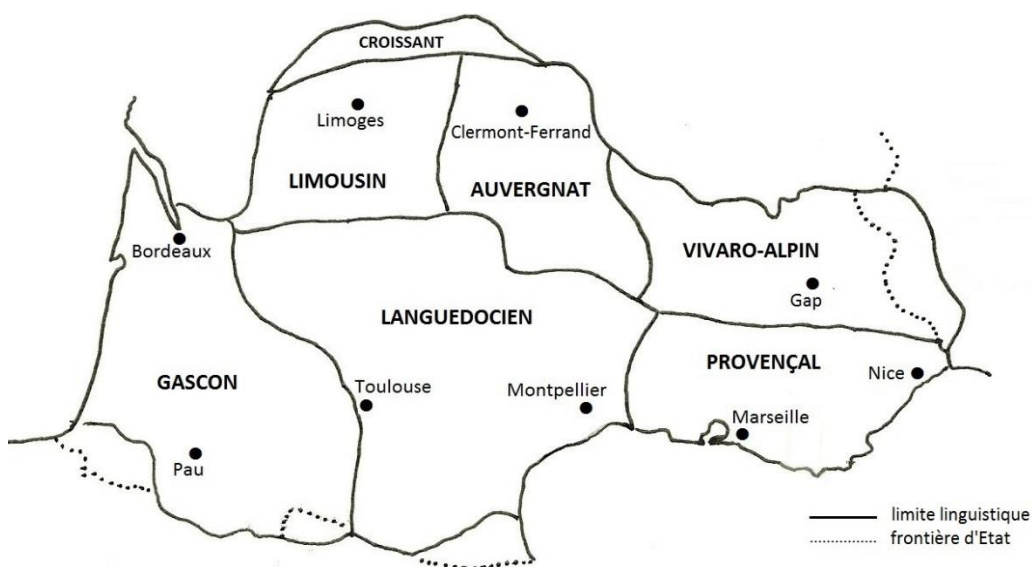
- ALDC = Joan Veny, Lídia Pons i Griera. *Atles lingüístic del domini català* : <https://aldc.espais.iec.cat> .
- ALF = Jules Gilliéron, Edmont Edmond 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris : Honoré Champion.
- ALG = Jean Séguy, Xavier Ravier, Jacques Allières 1957-1965 *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*. Paris : CNRS.
- Allières, Jacques 2001. *Manuel de linguistique romane*. Paris: Champion.
- Ansaldo, Jean 2009. *Gramàtica dou mentounasc*. Menton : Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.
- Audibert-Gibier, Monique 1992, Étude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé. *Langage et société*, 61, 7-30.
- Badia Margarit, Antonio 1962. *Gramàtica catalana*, tome 1. Madrid : Editorial Gredos.
- Bailly, Charles 1926. L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes. *Festschrift Louis Gauchat*, Aarau : H. R. Sauerländer & Co., 68-78.
- Barthélemy-Vigouroux, Alain, Guy Martin 2000. *Manuel pratique de provençal contemporain*, Aix-en-Provence : Édisud.
- Bec, Pierre 1970-1971, *Manuel pratique de philologie romane*. Paris : Picard (2 volumes).
- Benveniste, Émile 1974. La transformation des catégories linguistiques. *Problèmes de linguistique générale*, II. Paris : Gallimard, 126-136.
- Birabent, Jean-Pierre, Jean Salle-Loustau 1989. *Memento grammatical du gascon*. Pau/Tarbes : Escòla Gaston Febus/Nosaus de Bigòrra.
- Bonnaud, Pierre 1994. *Grammaire générale de l'auvergnat à l'usage des arvernisans*. Chamaillères : Cercle Terre d'Auvergne.
- Bonnaud, Pierre 1974. *Nouvelle grammaire auvergnate*. Clermont-Ferrand : Cercle occitan d'Auvergne.
- Bouhours, Dominique 1675. *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris : S. Marbre-Cramoisy.
- Bourciez, Édouard 1967. *Éléments de linguistique romane*, Paris : Klincksieck (5^{ème} édition).
- Bouzet, Jean 1975. *Manuel de grammaire béarnaise*. Billère : Edicioûs de l'Escole Gastoû Febus.
- Brunot, Ferdinand , 1924, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome IV, 2^{ème} partie. Paris : Armand Colin.
- Buridant, Claude 2019. *Grammaire du français médiéval, XI^e-XIV^e siècles*. Strasbourg : Eliphi.

- Buridant, Claude 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Camproux, Charles 1958. *Étude syntaxique des parlers gévaudanais*. Paris : PUF.
- Carrera, Aitor 2007. *Gramàtica aranesa*. Lleida : Pagès Editors.
- Chalmel, Patrick 2018. *Lo brageiraqués*. Périgueux : Lo Bornat dau Peirigòrd.
- Chauvin, Jacques 1980. *Petite grammaire des parlers occitans du sud de la Creuse*. Fédération des œuvres laïques de la Creuse / Institut d'Études occitanes Marche-Combraille.
- Compan, André 1981. *Grammaire niçoise*. Nice : Serre.
- Darrigrand, Robert 1974. *Initiation au gascon*. Orthez : Per Noste.
- Daulon, Louis 1991. *Grammaire gasconne, parler du Haut-Comminges*. Pointis-Inard : chez l'auteur.
- Dauzat, Albert 1912. Notes sur la syntaxe du patois de Vinzelles (1^{ère} partie). *Annales du Midi*, 95, 382-396.
- Descomps, Dominique 1979. *L'occitan redde e ben : lo lemosin*. Paris : Omnivox.
- Domenge, Jean-Luc 2002. *Grammaire du provençal varois, tome 2 : Le verbe*, La Farlède : Association Varoise pour l'Enseignement du Provençal.
- Durand, Marguerite 1936. *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*. Paris: Bibliothèque du français moderne.
- Fabra, Pompeu 1956. *Gramàtica catalana*. Barcelona : Editorial Teide.
- Fabra, Pompeu 1933. *Gramàtica catalana*. Barcelona : Institut d'Estudis Catalans.
- Fabra, Pompeu 1918. *Gramàtica catalana*. Barcelona : Institut d'Estudis Catalans.
- Fabra, Pompeu 1954-1955 [1919-1928], *Converses filologiques*, Barcelona : Barcino.
- Forest, Robert 1995. Existence et descriptivité : contre l'hypothèse inaccusative. *Linx*, 33, 171-191.
- Giély, Bernard 1995. *Grammaire du verbe provençal*. Marseille : Provenço d'aro.
- GLC = *Gramàtica de la llengua Catalana* 2016. Barcelone : Institut d'Estudis Catalans.
- Gomez Duran, Gemma 2011. *Gramàtica del català rossellonès*. Tèsi doctoral, Universitat de Barcelona.
- Gramàtica normativa valenciana* 2006. València : Publicacions de l' Acadèmia Valenciana de la Llengua.
- Greenberg, Joseph H. 1966. Language Universals. With Special Reference to Feature Hierarchies. *Current Trends in Linguistics*, vol. III. La Haye : Mouton, 61-112.
- Guilhemjoan, Patric 2006. *Nouvelle grammaire abrégée du gascon*. Orthez : Per Noste.
- Havu, Éva, Michel Pierrard 2008. La prédication seconde en français : essai de mise au point. *Travaux de linguistique*, 57, 7-21.
- Hourcade, André 1986. *Grammaire béarnaise*. Pau : Los Caminaires.
- Jacob, Daniel 1995. À propos de la périphrase *habeo* + participe parfait passif. Louis Callebaut (éd.), *Latin vulgaire, latin tardif. Actes du 4^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Zürich / New York : Olms-Weidmann, 367-381.
- Jensen, Frede 1994. *Syntaxe de l'ancien occitan*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Lamouche, Léon 1942. *Grammaire languedocienne (dialectes de Montpellier et de Lodève)*. Montpellier : Parage de Mont-Pelié.
- Lavalade, Yves 1987. *La conjugaison occitane (limousin)*. Limoges : La Clau lemosina.
- Lafont, Robert 1967, *La Phrase occitane. Essai d'analyse systématique*. Paris : PUF.
- Leppelley, René 1975. Français régional de Basse-Normandie : Les marques du genre et du nombre dans les adjectifs à finale vocalique. *Le français moderne*. 43.1, 1-10.
- Lopocarno, Michele 2016. Auxiliary selection and participle agreement. Adam Ledgeway & Martin Maiden (éds) *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford : Oxford University Press.

- Martin, Guy, Bernard Moulin 2007. *Grammaire provençale*. Aix-en-Provence : CREO Provença-IEO.
- Massoure, Jean-Louis 2012. *Le gascon, les mots et le système*. Paris : Champion.
- Mazuc, Émile 1889. *Grammaire Languedocienne*. Toulouse : Privat. (parler de Pézenas).
- Mercier, Amédée 1879. *Histoire des participes français*. Paris : F. Vieweg.
- Michalias, Régis 1907. *Essai de grammaire auvergnate*. Ambert : Imprimerie J. Migeon.
- Miremont, Pierre 1976. *La syntaxe occitane du Périgord*. Aurillac : Éditions Gerbert.
- Morin, Yves-Charles 2008. L'évolution des distinctions de durée vocalique dans la flexion nominale du français. *Congrès mondial de linguistique française – CMLF'08*. Paris : Institut de linguistique française, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08349>.
- Moulin, Bernard 2006. *Grammaire occitane : le parler bas-vivarais de la région d'Aubenas*. Section vivaroise de l'Institut d'Études Occitanes.
- Olivieri, Michèle, Patrick Sauzet 2016. Southern Gallo-Romance. Adam Ledgeway & Martin Maiden (éds) *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford : Oxford University Press, 319-349.
- Piques, Christian, Michel Saint-Raymond 2017. *Grammaire gasconne, parler du Savès*. Agassac : Éditions CAPI.
- Reichel, Karl-Heinz 1991. *Les parlers du Puy-de-Dôme et parlers voisins au N[ord-]O[uest] et à l'E[st]*. Clermont-Ferrand : Cercle Terre d'Auvergne.
- Remacle, Louis 1994. *Orthoépie : essai de contrôle de trois dictionnaires de prononciation française*. Genève : Droz.
- Rodríguez Molina, Javier 2016. Patrones de variación en la concordancia del participio en español antiguo. Álvaro S. Octavio de Toledo y Huerta (éd.), *En torno a 'haber' / Studia Romanica et linguistica* 46, 415-467.
- Rodríguez Molina, Javier 2010. *La gramaticalización de los tiempos compuestos en español antiguo : cinco cambios diacrónicos*. Tesis doctoral, Universidad Autónoma de Madrid.
- Rohlf, Gerhardt 1954. *Historische Grammatik der Italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, III. Bern : Francke.
- Rohlf, Gerhardt 1970. *Le gascon : études de philologie pyrénéenne*. Tübingen / Pau : Max Niemeyer Verlag / Marrimpouey Jeune.
- Rolland, Gérard 1982. *L'occitan gavot : Champsaur, Embrunais, Gapençais, Pays du Buëch, Queyras, Ubaye etc*. Gap : Cercle occitan des Hautes-Alpes.
- Romieu, Maurice, André Bianchi 2005. *Gramatica de l'occitan gascon contemporanèu*, Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Ronjat, Jules 1937. *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*, tome III. Montpellier : Société des langues romanes.
- Ronjat, Jules 1913. *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Macon : Protat frères.
- Rosselló, Joana, 2002, « El SV, I : El verb i arguments verbals », in Joan Solà et alii (éds), *Gramàtica del catalan contemporani*, Vol. 2, Barcelona, Empuries, 1853-1949.
- Salva i Puig, Sebastià 2018. La concordança del participi en el català de Mallorca. *Llengua i Literatura*, 28, 53-79.
- Saragossà, Abelard 2002. La normativa sintàctica i la sintaxi col·loquial: el cas de la concordança del participi amb els pronoms febles objectius...., *Estudis del valencià d'ara (Actes del IV Congrés de Filologia Valenciana. En homenatge al Doctor Joan Veny)* (València, 20-22 de maig del 2000). Paiporta : Editorial Denes, 545-580.
- Sibille, Jean 2015. *Description de l'occitan parlé à Sénailac-Lauzès (Lot) et dans les communes voisines*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Smith, John Ch. 1993. La desaparición de la concordancia entre participio de pasado y objeto directo en castellano y catalán: aspectos geográficos e históricos. Ralph Penny (éd.), *Actas*

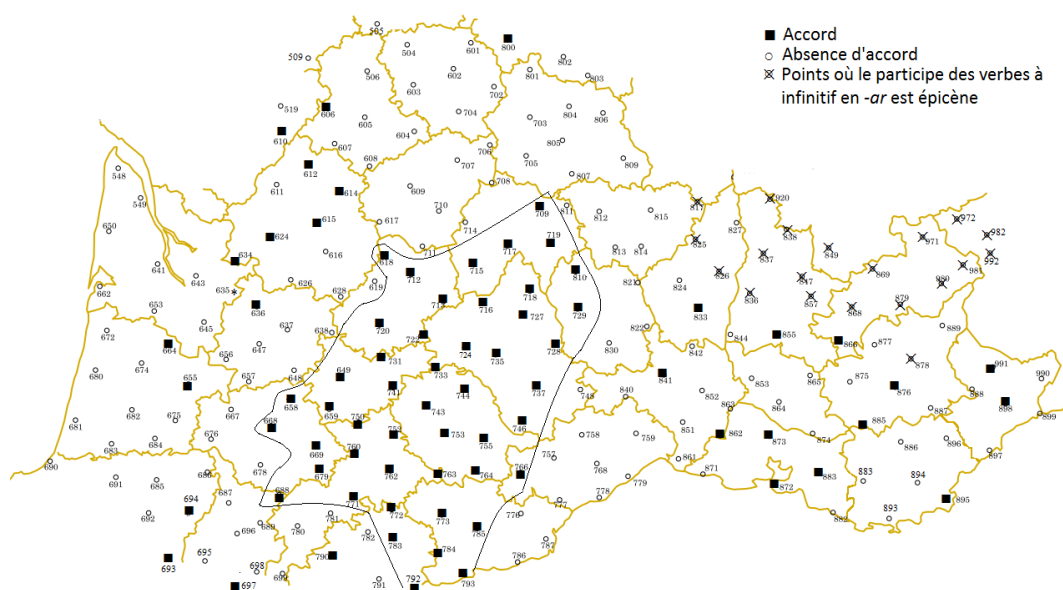
- del Primer Congreso Anglo-Hispano*, vol. I, Madrid : Castalia / Asociacion de Hispanistas de Gran Bretana e Irlanda, 275-285.
- Smith, John Ch. 1995. Agreement between past participle and direct object in Catalan: The hypothesis of Castilian influence revisited. Jacek Fisiak (ed.), *Linguistic Change under Contact Conditions*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 271–289.
- Stroh, Hans 2002. *L'accord du participe passé en occitan rouergat et en français*. Rodez : Grellh Roergàs.
- Théron, Gustave 2002 [1900]. *Éléments de grammaire languedocienne. Dialecte languedocien Cettois*. Toulouse : IEO.
- Tintou, Michel 1983. *Grammaire limousine*. Tulle : n° 85 bis de *Lemouzi*.
- Toscano, Reinat 1998. *Gramàtica Niçarda*. Bélin-Béliet : Princi Néguer Editor.
- Walter, Henriette 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris : PUF.

ANNEXES



Carte 1 : Les dialectes occitans.

.../...



Carte 2 : L'accord du participe des verbes conjugués avec 'avoir', avec le relatif, en occitan. D'après la carte 1537 de l'ALF : (*la charette*) *que le domestique a chargée*.

Le trait fin noir délimite la zone à l'intérieur de laquelle il n'y a pas de "trous" entre les différents points où l'accord a été relevé (zone continue d'accord réalisé). Cette zone correspond approximativement à la zone à l'intérieur de laquelle l'accord avec le COD lexical postposé est usuel.

Dans la partie catalane de l'ALF (Pyrénées-Orientales), limitrophe de l'Aude et de l'Ariège, qui ne figure pas sur cette carte, sur cinq points d'enquête, deux présentent l'accord : 797 Rivesaltes et 798 Collioure, en revanche, à 794 Olette, 795 Ille-sur-Têt et 796 Arles-sur-Tech, le participe n'est pas accordé.